



**Ecole de Conduite Jean Christophe**
6 Ter, rue de la Presle
03100 MONTLUÇON

Horaires permanence bureau et inscriptions :

mardi : de 18h00 à 19h00
mercredi : de 13h30 à 15h00
jeudi : 10h00 à 11h00
vendredi : de 17h00 à 19h00
samedi : de 11h00 à 12h30 ou sur RDV

TARIF de base Permis B apprentissage classique (01.07.2025)

Évaluation de départ (réalisée en véhicule) **45 €**

FORMATION THÉORIQUE 265 €

- Fournitures pédagogiques (livre de code, livret, fiche de suivi ...) 65 €
 - Forfait frais administratifs (inscription, enregistrement dossier sur l'ANTS...) 60 €
 - Forfait code (**6 mois illimité accès salle et internet**. Renouvellement à 90 €) 110 €
 - Frais relatifs à l'Epreuve Théorique (redevance de 30€ comprise) 30 €

FORMATION PRATIQUE 1092 € (*)

- Formation conduite (20h x 52 €) 1040 €
(heure supplémentaire à 52 €, nombre selon résultat évaluation de départ)
N.B : la moyenne nationale constatée est de 30 heures de conduite
 - Frais d'accompagnement à l'Epreuve Pratique 52 €

TOTAL FORMATION DE BASE TOUT COMPRIS : 1 402 € (*)

(*) : somme minimale tout compris pour 20 h de conduite (minimum obligatoire)

Modalités de paiement :

- Code : 265 € à l'inscription (possibilité de paiement en 2 versements)
 - Conduite : règlement toutes les 5 heures **à la réservation** (soit 260 €).

Documents à fournir : voir au dos de cette page

Planning des heures de code :

- **Mardi : de 18h10 à 19h10**
 - **Mercredi : de 13h30 à 14h30**
 - **Jeudi : de 10h00 à 11h00**
 - **Vendredi : de 18h10 à 19h10**
 - **Samedi : de 11h30 à 12h30**

Documents à fournir pour l'enregistrement en préfecture : (pas nécessaires dès l'inscription à l'auto-école : nous verrons ensemble pour adapter selon votre cas). Vous pourrez nous fournir ces documents soit en version papier soit en fichiers numériques (format PDF ou JPG) par l'adresse mail de l'auto-école (jeanchristophe.raby@orange.fr) :

- Photocopie recto/verso d'une **pièce d'identité en cours de validité**
- **Permis AM** ou attestation BSR (si titulaire)
- Attestation **JDC**, Journée Défense et Citoyenneté (si âge entre 17 et 25 ans)
- Attestation de Recensement (si âge compris entre 16 et 17 ans)
- Photocopie recto/verso de la **pièce d'identité d'un représentant légal** (si mineur)
- **Extrait du livret de famille** si NOM de FAMILLE différent du représentant légal
 - **1 photo d'identité « spéciales permis de conduire » avec code numérique « ephoto »** (Photomaton ou photographe agréé aux normes ANTS)
 - une **adresse mail valide** personnelle à l'élève
 - Photocopie de l'**ASSR2** (ou ASR) si né après janvier 1988
 - **Justificatif de domicile de moins de 6 mois** : facture de téléphone, gaz, eau, électricité ou bien un avis d'imposition ou de non-imposition ou enfin une quittance de loyer non manuscrite. Important : si pas de justificatif au nom et prénom de l'élève : fournir en plus une - **attestation d'hébergement** sur l'honneur (datée et signée) en ajoutant la photocopie recto/verso de la **pièce d'identité de la personne qui héberge**.

L'Ecole de Conduite Jean Christophe vous souhaite la bienvenue et une bonne formation à la Sécurité Routière.